
Procès-verbal de la réunion
tenue le 8 décembre 2020, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 154
(Découvreurs : 65)
(Navigateurs : 89)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 5 octobre 2020
 5. Dossiers de la présidence
 6. Politiques au SEDR-CSQ
 7. Secrétariat et trésorerie
 8. Comités
 9. Information
 10. Autres sujets
 11. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Patrice Bélanger agisse comme président d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue

Appuyeur : Yvan Girouard

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté y incluant les ajouts suivants :

5. Dossiers de la présidence
 - d) Mobilisation : I/E seulement
10. Autres sujets :
 - a) Service de garde
 - b) Message des médias 17-18 décembre 2020

c) Suivi des élèves Covid. »

Proposeur : Yannick Coutu
Appuyeuse : Annick Ouellet

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 5 octobre 2020**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 5 octobre 2020 soit adopté y incluant la modification suivante :

5. Dossiers de la présidence

c) Mobilisation

Plan d'action actualisé et intensification des moyens d'action
-Biffer la recommandation. »

Proposeur : Sébastien Boulanger
Appuyeuse : Colette Bond

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Dossiers de la présidence**

a) **Retour Conseil fédéral
-13 octobre 2020**

Martin Hogue présente les sujets traités à ce Conseil fédéral. Dans un premier temps, il annonce aux délégués et déléguées que le livre de la présidente de la FSE, Josée Scalabrini, *Revendiquer pour construire, ma vision du syndicalisme enseignant* est disponible en librairie depuis le 17 novembre dernier. Les profits seront versés à la Fondation des Auberges du coeur. Puis, pendant ce Conseil fédéral, le point sur l'état de la négociation sectorielle a été traité et des nombreuses questions en lien avec les questions-réponses du ministère ont été abordées. (Annexe I)

-28, 29 et 30 octobre 2020

À cette instance, la discussion a porté, entre autres, sur les états financiers de la Centrale. Également ont été traités la publicité dans le cadre de la présente négociation, la négociation au niveau sectoriel et la mobilisation qui sera de retour. Quant au PL 40, Martin Hogue nous informe du travail à effectuer concernant les concordances sur le plan légal pour les deux accréditations du SEDR-CSQ, les conventions collectives et les statuts et règlements. (Annexe II)

-25, 26 et 27 novembre 2020

Martin Hogue présente les états financiers 2019-2020 de la FSE où une partie des surplus est affectée à la mobilisation. Il y a eu des discussions en lien avec le fait que la tâche des enseignants soit de 32 ou 40 heures. La direction assigne les enseignants 27 heures à l'école auxquelles elle ajoute 5 heures de TNP. Bien qu'il ait été reconnu en

2002 lors de l'entente de principe sur la durée, que les enseignants travaillent 40 heures par semaine, ces heures appartiennent à l'enseignant et l'employeur ne peut les obliger à les faire. Avec le PL 40, l'ensemble du personnel enseignant (jeunes, adultes, FP, précaires et permanents) a l'obligation de suivre 30 heures de formations aux deux ans. Diverses formations sont autorisées: colloque, cours, lecture ... Il a également été question de l'équité salariale et de la prestation minimale de service durant les journées d'absence des élèves. (Annexe III)

-8 décembre 2020

Cette rencontre a eu lieu aujourd'hui et visait à faire le point sur l'actualisation de la recherche du mandat de grève. Un résumé vous sera déposé lors de la prochaine réunion du conseil des déléguées et délégués.

b) Retour CG

-21 et 22 octobre 2020

La majeure partie de ce Conseil général fut consacrée à une réflexion au sujet de la tenue du Congrès 2021. Les sujets suivants ont également été traités: les conjonctures sociopolitique, économique et autochtone, les transformations du travail et le télétravail, les fonds de solidarité FTQ et une demande de solidarité au niveau du syndicalisme à Haïti. La campagne d'adhésion à notre nouveau régime d'assurances Alter Ego aura lieu du 9 novembre au 4 décembre. Tous les membres devront faire leurs choix sur la plateforme, et ce, suite à la réception d'un courriel à ce sujet. (Annexe IV)

-23 novembre 2020 extraordinaire

Cette rencontre a porté uniquement sur la tenue du Congrès de juin 2021. Il a donc été décidé de le tenir en mode visioconférence, avec un horaire allégé. Sous le thème du *Militantisme syndical dans un monde du travail transformé*, il aura lieu du 28 au 30 juin 2021 en blocs de 2h30 en avant-midi et 2h30 en après-midi. (Annexe V)

c) Retour CGN

-19 et 24 novembre 2020

Compte tenu de la confidentialité des discussions lors de cette instance, aucun document n'est déposé. Il a été question de la mobilisation et de la recherche de mandat de grève.

-2 et 3 décembre 2020

Lors de ce CGN, un suivi du plan d'action en mobilisation et en communication a été fait et la délégation a déterminé la hauteur du vote de grève qui sera voté en assemblée générale. Le point a été fait sur les négociations sectorielle et intersectorielle.

d) Mobilisation

-Moyens de pression

Martin Hogue fait le point sur l'état de la négociation et de nos demandes. L'étendue de notre couverture médiatique est présentée avec l'affichage sur les autobus du RTC, du

STL et les panneaux autoroutiers. Il dresse le portrait des moyens de pression et des actions de visibilité qui ont été menés à ce jour. (Annexes VI, VII, VIII, IX, X)

-Assemblée générale et mandats de grève

Aux fins de validation pour l'assemblée générale sur la tenue d'un scrutin secret et bien que le vote devrait se tenir à main levée ce soir, le président invite les déléguées et délégués à voter sur la plateforme Zoom. Il explique que les membres n'ayant pas droit de vote sont dirigés dans la salle d'attente; ils pourront réintégrer la rencontre lorsque le vote sera terminé. À l'unanimité, sur recommandation des instances comité exécutif et conseil d'administration, il soumet aux déléguées et délégués les deux propositions à être votées.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale de déclencher une grève légale jusqu'à l'équivalent de cinq jours à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou sur une base nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse: Lucie Gagnon

-Adoptée à majorité (92 %)-

Vote de ralliement :

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale à se rallier au mandat obtenu par la majorité des affiliés CSQ en déclenchant une grève légale jusqu'à l'équivalent de cinq jours à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à majorité (93 %)-

Une discussion s'enclenche quant au moment précis à tenir l'assemblée générale. Certaines dates ayant été avancées et par un court sondage sur celles-ci, il a été retenu que le comité exécutif devra s'orienter à planifier ladite assemblée générale dans la semaine du 25 janvier 2021. Pour information, les résultats sont déposés:

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| • 4 janvier 2021 : 23 | 18 janvier 2021 : 13 |
| • 11 janvier 2021 : 14 | 25 janvier 2021 : 78. |

e) Formation Référentiel EHDAA (13 janvier 2021)

Le 13 janvier 2021 aura lieu une formation sur le Référentiel EHDAA en visioconférence. Elle s'adresse à tous les membres du syndicat et une invitation est lancée à l'effet d'y participer en grand nombre. (Annexe XI)

f) **Congrès CSQ : critères nomination délégation**

En vue du prochain Congrès de la CSQ qui se tiendra du 28 au 30 juin 2021, la délégation du SEDR-CSQ sera composée de 30 membres. Des critères pour la nomination des congressistes ont été établis aux fins d'adoption. Par la suite, les membres seront invités à poser leur candidature et il sera de la compétence du conseil des déléguées et délégués de nommer ses représentants. En ce qui a trait à la logistique entourant la tenue du Congrès, la délégation en sera informée lors des rencontres préparatoires.

« QUE le conseil des déléguées et délégués retienne les critères suivants pour la nomination de la délégation au Congrès de la CSQ en juin 2021 selon la séquence suivante :

- Membres du conseil d'administration
- Membres du comité des jeunes
- Déléguées et délégués syndicaux
- Membres des autres comités
- Membres du SEDR-CSQ de tous les secteurs
- Poste(s) vacant(s) : réouverture aux déléguées et délégués et membres des comités
- Mandat au conseil d'administration de combler la délégation. »
(Annexe VII)

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Serge Bilodeau

-Adoptée à l'unanimité-

6. **Politique au SEDR-CSQ**

a) **Politique en matière de service, d'assistance et de représentation des membres auprès de divers organismes**

Maude Lamontagne présente cette politique et explique dans quel contexte celle-ci a été rédigée. À la suite de demandes inhabituelles de membres, cette politique vise à baliser les services offerts.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale l'adoption de la *Politique en matière de service, d'assistance et de représentation des membres auprès de divers organismes* telle que présentée. » (Annexe XIII)

Proposeuse : Marie-Claude Choquette
Appuyeuse : Sandra Vachon-Roseberry

-Adoptée à l'unanimité-

b) **Politique concernant la représentation des enseignantes et des enseignants devant les tribunaux administratifs**

Maude Lamontagne présente cette seconde politique.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale l'adoption de la *Politique concernant la représentation des enseignantes et des enseignants devant les tribunaux administratifs* telle que présentée. » (Annexe XIV)

Proposeuse : Marie-Claude Choquette
Appuyeuse : Sandra Vachon Roseberry

-Adoptée à l'unanimité-

7. Secrétariat et trésorerie

a) Prévisions budgétaires 2020-2021

Sylvie Perreault présente les prévisions budgétaires 2020-2021 en insistant sur le caractère exceptionnel de cette année où les instances ont lieu en visioconférence jusqu'à présent. Des surplus de 160 000\$ sont prévus. Elle informe les déléguées et délégués qu'en suivi aux recommandations du comité des besoins et ressources financières, une firme a été engagée afin d'analyser l'efficacité d'une nouvelle approche en organisation du travail au SEDR-CSQ. À la suite des recommandations de celle-ci, les instances se pencheront sur les orientations à prendre. (Annexe XV)

« QUE conseil des déléguées et délégués adopte des prévisions budgétaires 2020-2021 telles que présentées. »

Proposeuse : Ruth Betty
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à l'unanimité-

b) Complément aux prévisions budgétaires 2020-2021

Sylvie Perreault présente le Complément aux prévisions budgétaires en ce qui a trait à la compensation pour les présences aux réunions du conseil des déléguées et délégués, l'allocation des membres du conseil d'administration et le virement interfonds de 10 000 \$ pour le fonds du Congrès. Aucun changement n'est noté par rapport à l'an passé. (Annexe XVI)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Complément aux prévisions budgétaires 2020-2021 traitant de :

- la compensation liée à la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués et aux formations en lien avec la fonction de déléguée ou délégué en 2020-2021;
- l'allocation versée aux membres du conseil d'administration;

tel que présenté,

- le virement interfonds pour le Congrès de la CSQ de juin 2021. »

Proposeur: Gilles Bouchard
Appuyeuse : France Olivier

-Adoptée à l'unanimité

8. Comités

-Jeunes

Sabrina Couture, présidente du comité des jeunes, fait un bref retour sur les deux réunions tenues à ce jour et sur son plan d'action; elle fait un bref résumé du réseau des jeunes du 26 novembre où trois membres y ont assisté en visioconférence.

-Diversité humaine

Sylvie Perreault, responsable du comité, fait le point sur le réseau des femmes qui a eu lieu le 16 octobre en visioconférence et où Edith Gravel y participait. Le principal sujet fut les pertes d'emploi où les femmes ont été particulièrement touchées en raison de la pandémie.

-EAV-EVB Sociopolitique

Aucun point n'est apporté.

9. Information

a) **Formulaire session de préparation à la retraite hiver 2021**

Dépôt. (Annexe XVII)

b) **Reconnaissance des militants à Noël**

Dans le présent contexte, Sylvie Perreault nous informe de l'annulation de la fête des déléguées et délégués prévue le 17 décembre. Toutefois, le comité exécutif tient à souligner tout le travail effectué par les déléguées et délégués, les membres des comités et les conseillères et conseillers du conseil d'administration. À cet effet, Maude Lamontagne procède au tirage de 30 cartes cadeaux de 25 \$ chacune.

Laurier Québec	SAQ
Sandra Vachon Roseberry	Mélanie Dupuis
Roselyne Roy	Maude Labbé
Édith Gravel	Karine Pellerin
Geneviève Proteau	Élise Fontaine (PAL)
Simon Gauthier (Champagnat)	Marie-Ève Gaboury
Patricia Leblanc	Mélanie Guérin
Hélène Arbour (Quatre-Vents)	Amélie Dufour
Noémie Jacques (Source)	Laurie Germain
Mélanie Savoie	Patrick Favreau

Laurier Québec	SAQ
Marie-Pierre Martin	Gilles Bouchard
Alexandre Bérubé	Philippe Bolduc
Karine Morin	Marie-Pierre Picard
Guy Langlois	Mario Lamontagne
Marc-Antoine Lehoux	Marilène Savoie
Émilie Gosselin Naud	Nathalie Boutin

10. Autres sujets

a) **Service de garde**

Une enseignante, Josée Laplante, veut se faire la porte-parole de ses élèves. Comme il n'y a pas de stabilité au service de garde, cette semaine, il y a eu trois éducatrices différentes dans la même journée. La charge de travail revient sur les épaules des enseignantes. Eric Couture mentionne qu'au secteur des Navigateurs, des enseignantes sont assignées au service de garde. De multiples interventions sont faites auprès des Centres des services scolaires par les vice-présidences, mais la pénurie est grande.

b) **Message des médias 17 et 18 décembre**

Un confinement était demandé à partir du 17 décembre afin de pouvoir fêter en famille du 24 au 27 décembre. Or, comme il a été annoncé dans les médias, cela ne sera plus possible; donc, le confinement ne tient plus. Martin Benoit demande que le syndicat annonce dans les médias que les enseignants seront en classe avec leurs élèves les 17 et 18 décembre. Martin Hogue mentionne que la Santé publique émet les consignes à ce sujet et qu'il n'est pas certain que ce soit le souhait de la majorité des enseignants.

c) **Suivi des élèves Covid**

Yasmine Benammour nous informe que sa direction lui demande d'assurer le suivi des élèves qui doivent rester à la maison lors de symptômes Covid et que sa tâche déborde. Marie-Claude Choquette mentionne que, suite à des discussions tenues en comité de relations de travail, le suivi n'est pas obligé d'être assuré par le titulaire. Suite à cette information, elle invite madame Benammour à discuter à nouveau avec sa direction. Si le problème ne se règle pas, en informant la vice-présidente par intérim, une intervention pourra être faite.

11. Parole aux vice-présidences

Secteur des Découvreurs

Marie-Claude Choquette a publié un communiqué hier aux déléguées et délégués contenant divers renseignements.

Les déléguées et délégués de ce secteur peuvent donc quitter la rencontre.

Secteur des Navigateurs

-Lettre d'engagement

Eric Couture mentionne que la lettre d'engagement en lien avec la Covid doit être signée seulement par les employés qui veulent partir en vacances durant la période de Noël. Ces derniers doivent s'engager à respecter l'isolement de 14 jours à leur retour et de prendre ces journées à leurs frais.

-EPI

La CNESST mentionne qu'il est obligatoire de porter l'EPI. Certains enseignants attrapent la Covid et avouent ne pas le porter en tout temps. C'est le devoir de l'employeur de s'assurer que tous les employés le portent. Des rappels et des avertissements seront faits et des mesures disciplinaires peuvent suivre.

-Entente modification 5-7.00 – Secteur des Navigateurs

Cette entente a été présentée lors du conseil des déléguées et délégués des Navigateurs le 24 novembre. À ce moment-là, il avait été mentionné qu'elle avait été adoptée par le comité exécutif. Depuis, ayant été adoptée par le conseil d'administration, il est de la compétence du conseil des déléguées et délégués du secteur de se prononcer sur celle-ci.

« QUE le conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs recommande à l'assemblée générale du secteur des Navigateurs d'autoriser la signature de l'entente intervenue entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives concernant les enseignants en cours de processus d'embauche (5-7.00). » (Annexe XVIII)

Proposeuse : Lucie Gagnon

Appuyeuse : France Olivier

-Adoptée à l'unanimité

Martin Hogue souhaite de belles vacances à toutes les déléguées et tous les délégués et les remercie pour leur patience.

Levée de l'assemblée à 21 h 05.

MARTIN HOGUE
Président

SYLVIE PERREAULT
Secrétaire-trésorière